

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie les petits zhiboux	Numéro de permis 2022020	Date d'inspection Le 17 septembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie les petits zhiboux		Numéro de téléphone (506) 888-0063	
Adresse 642 Des Acadiens Boulevard Bertrand NB E1W 1G8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	16 sept. 2024	17 sept. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu. - À la suite de la vérification de 1 dossier des membres du personnel, copies d'un certificat de secourisme. Lors de mon arrivée, je remarque que la porte extérieure est grande ouverte ce qui donne suite à la discussion à propos des portes extérieures afin de m'assurer que les éducatrices ferment la porte extérieure en tout temps. Ce qui apporte à la discussion des enfants avec soutiens, je demande que les éducatrices prennent le temps de toujours documenter les rencontres avec les parents. Au besoin demander des outils ou des formations à partir de l'agente pédagogique.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 septembre 2024

Date

original signé par
Erika Gauvin

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 septembre 2024

Date